

## CRÉER SON PROJET DANS LA FILIÈRE DU RÉEMPLOI

Se rapprocher des acteurs clés

Quantifier et qualifier le besoin

Définir les activités clés

Construire le modèle économique

### 1 Se rapprocher des acteurs clés

#### IDENTIFIER LES ACTEURS CLÉS

Savoir s'entourer et [se faire accompagner](#) est la première condition de succès pour lancer son activité. Si certains acteurs accompagnent le porteur de projet dans la création, la plupart des réseaux sectoriels interviennent une fois le projet en marche.

Les principaux acteurs de l'ESS dans le domaine du réemploi et de la réutilisation sont :

##### Les réseaux spécialisés

Emmaüs, Réseau des Ressourceries, Envie, L'Heureux Cyclage, Tissons la solidarité, etc.



##### Les œuvres caritatives

Croix Rouge Française, Restaurants du cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Armée du Salut, etc.



##### Les réseaux d'acteurs de l'IAE

(Insertion par l'Activité Economique) Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), Chantier Ecole, etc.



*Schéma inspiré de la classification des acteurs de l'ADEME dans « Panorama de la deuxième vie des produits en France », 2014*

**En savoir plus :** [Panorama des acteurs clés](#)

#### ÉCHANGER ET AMORCER DES PARTENARIATS

Rentrer en contact avec les acteurs de la filière du réemploi, de l'insertion par l'activité économique ou de l'économie sociale et solidaire, au niveau local ou national, permettra au porteur de projet :

- d'échanger des informations clés concernant son marché,
- de se faire connaître par les pouvoirs publics et acteurs institutionnels,
- d'établir des partenariats et/ou règles d'action communes (charte, convention) avec des acteurs impliqués dans la filière.

**A noter :** L'échange avec les acteurs clés, mais également le travail de réflexion du porteur de projet, permettront de [définir le socle du projet](#). C'est-à-dire, la vision, la mission et les valeurs de celui-ci.

### 2 Quantifier et qualifier le besoin

Évaluer la pertinence et le potentiel social et économique d'une activité de réemploi solidaire, est une étape indispensable pour [valider le besoin social et construire la solution](#).

Pour cela, le porteur de projet doit mener une étude autour de trois points clés : la gestion des produits en fin de vie du territoire, le potentiel économique du marché et le besoin social. Le tableau ci-après peut l'aider dans cette étape.

	Sujet	Les questions à se poser	Où trouver l'information ?
Le besoin social	<b>Les bénéficiaires cibles (personnes éloignées de l'emploi)*</b>  <i>*Si le projet présente une dimension d'insertion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le projet social correspond-il au territoire d'implantation ?</li> <li>quels sont les bénéficiaires directs/indirects (nombre, typologie, localisation, etc.) concernés par le projet ?</li> <li>quels sont les prescripteurs ?</li> <li>quels sont les acteurs concernés (publics/privés) ?</li> <li>quel est le taux de chômage dans la zone d'implantation ?</li> <li>quelle est le niveau de solvabilité de la population ?</li> <li>quel est le nombre de structures d'insertion sur le territoire ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>bilans d'activité et études statistiques du territoire</li> <li>connaissances des associations, réseaux et acteurs locaux</li> <li>enquête auprès des populations cibles</li> </ul>
	<b>La collecte territoriale des produits en fin de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>quel est le tonnage collecté sur le territoire ?</li> <li>selon quels modes ?</li> <li>existe-t-il des industries ou filières industrielles susceptibles de fournir des déchets ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>études statistiques de la collectivité sur la dimension « collecte »</li> <li>chambres de commerce et d'industrie, associations de commerçants</li> <li>services Environnement, Gestion de déchets des collectivités</li> </ul>
La gestion des déchets et produits en fin de vie du territoire	<b>Le traitement des produits en fin de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>comment sont traités ces déchets (réutilisation, recyclage, enfouissement, incinération, etc.) ? en quelle proportion ?</li> <li>par qui ?</li> <li>quels sont les besoins en termes de traitement des produits en fin de vie pour les acteurs du territoire ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>bilans d'activité et études statistiques de la collectivité compétente sur la dimension « traitement ».</li> </ul>
	<b>La réutilisation des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>quelles structures existent sur le territoire ?</li> <li>sur quels types de déchets travaillent-elles (encombrants, textile...) ?</li> <li>selon quelles caractéristiques (statut, taille, mode de collecte, valorisation, etc.) ?</li> <li>si le champ est proche de celui du projet, quelle complémentarité peut-on envisager ?</li> <li>quel partenariat entre les structures et les collectivités ?</li> <li>quels sont les besoins en termes de traitement des produits pour les acteurs du territoire ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réseaux du réemploi</li> <li>réseaux locaux de l'ESS</li> <li>prise de contact direct, contact téléphonique</li> </ul>
Estimer le potentiel économique	<b>L'estimation du gisement des ressources disponibles et des besoins du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>quelle est la taille et le profil sociologique (habitudes, besoins et attentes) de la population qui fournit les objets et équipements ?</li> <li>quelle est la taille et la composition du gisement des produits ?</li> <li>s'il est envisagé de mettre en place une activité multi-produit : quelles sont les différents types de produits ? quelle est la taille du gisement par type de produit ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>organismes effectuant des comptages de gisement de collecte (collectivités locales, organisations professionnelles, ADEME)</li> </ul>
	<b>Stockage et vente des produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>quel est le site d'implantation le plus pertinent au regard des besoins ? (pour l'activité de collecte, mais également la vente)</li> <li>quelle est la taille de la clientèle cible pour la vente des produits ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réseaux du réemploi</li> <li>réseaux locaux de l'ESS</li> <li>prise de contact direct, contact</li> </ul>

### 3 Définir les activités clés

Il n'existe pas de modèle unique autour du réemploi. Les différentes activités et procédés (collecte, valorisation, réparation, etc.) qui permettent de donner une deuxième vie aux produits peuvent être articulés de manière tout à fait différente selon les entreprises sociales (objectifs, types de déchets, etc.).

Il est possible en revanche de schématiser le modèle global du réemploi en le simplifiant comme suit :



#### L'ACTIVITE DE COLLECTE DES BIENS

La collecte est une des activités principales de tout projet de réemploi.

Cette activité peut constituer potentiellement une activité rémunératrice. Il est donc fondamental s'interroger sur le type de produits dont on souhaite s'occuper, ainsi que leurs gisements. Il peut s'agir de produits ménagers ou industriels, on peut s'intéresser à une multitude des produits ou à un seul type. Ces choix permettront d'envisager la contractualisation (lettre ou bon de commande, sous-traitance, etc.) avec la ou les collectivités concernée par la gestion des déchets.

Le schéma ci-dessous synthétise les types de gisement de déchets qui peuvent être liés :

Acteur auprès de qui se réalise la contractualisation	Provenance des produits en fin de vie	Type d'activité réalisée par la structure du réemploi	Exemples des structures
<b>Collectivités</b>	Ménagers	Mono-produits	ex. Le Relais
		Multi-produits	ex. Ressourcerie
<b>Entreprises</b>	Ménagers	Filières dédiées	ex. ENVIE
	Des entreprises	Mono-produits	ex. Triethic

#### Exemple : La ressourcerie

Dans une activité de réemploi, il est possible de croiser différents modes de collecte. C'est le cas pour les ressourceries. Celles-ci combinent cinq modèles types : l'apport volontaire, la collecte en déchèterie, la collecte auprès de bailleurs, le porte-à-porte et la collecte sur rendez-vous. Il est important de garder à l'esprit que selon le mode de collecte choisi, les besoins en termes de transport seront différents.

## Les cinq modèles-types de collecte pour les ressourceries

Type de collecte	Description	Avantages	Contraintes
<b>Apport volontaire</b>	La ressourcerie met à disposition de la population (particuliers ou organisations) des conteneurs pour y déposer les déchets réutilisables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les déchets arrivent directement dans l'atelier (pas d'organisation logistique lourde)</li> <li>Fonctionne bien en zone rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petits volumes captés</li> <li>Conditionné au militantisme des habitants</li> <li>Horaires d'ouverture nécessairement larges</li> <li>Contraintes de stockage</li> <li>Fonctionne moins bien en zone urbaine</li> </ul>
<b>Collecte en déchèterie</b>	La récupération des déchets valorisables se fait directement dans les déchèteries du territoire, par des valoristes employés par la ressourcerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gisement le plus conséquent</li> <li>Un seul trajet pour 2 actions pour le citoyen</li> <li>Possibilité de sensibiliser</li> <li>Le tri se fait directement sur site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence obligatoire d'un valoriste sur le site de la déchèterie</li> </ul>
<b>Porte-à-porte</b>	Un service d'enlèvement effectue la collecte auprès des usagers (particuliers ou organisations) selon un circuit de ramassage prédéfini.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forts volumes captés</li> <li>Collecte contractualisée et rémunérée par la collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessite un tri puis une réorientation du rebut en déchèterie</li> <li>Logistique très importante entraînant un coût élevé</li> <li>Mode de contractualisation contraignant</li> <li>Pas de responsabilisation du citoyen</li> </ul>
<b>Collecte auprès des bailleurs</b>	La collecte se fait sur les zones tampons des bailleurs sociaux (des zones d'entreposage temporaire des déchets).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tonnage relativement important sur un territoire ZUS</li> <li>Logistique plus simple que dans le cas du porte-à-porte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppose un lien très fort avec les bailleurs</li> <li>Suppose un fort taux d'habitat vertical sur le territoire</li> </ul>
<b>Collecte sur rendez-vous</b>	Les usagers prennent rendez-vous avec la ressourcerie, qui se déplace pour enlever les encombrants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les déchets arrivent directement triés dans l'atelier</li> <li>Permet d'établir un lien entre le citoyen et la ressourcerie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petits volumes captés</li> <li>Coûteux : les déplacements ne sont pas optimisés et pas liés au volume enlevé</li> </ul>

**L'ACTIVITE DE TRAITEMENT**

Les activités de traitement peuvent être de différentes natures. Un projet de réemploi peut en réaliser une seule de ces activités, une partie ou toutes. Ces activités ont des niveaux de complexité différents et induisent des contraintes diverses.

Les activités de réemploi utilisent un lexique spécifique. S'appropriier les termes, parfois techniques, de ce domaine est fortement conseillé dans la préparation du projet.

- **Le tri et le diagnostic** : il s'agit d'une étape importante dans les projets de réemploi et presque obligatoire car elle conditionne le devenir des objets collectés. Dès réception, les objets sont enregistrés et pesés. Il s'agit d'une étape qui demande du temps et des connaissances spécifiques sur les filières d'élimination et de valorisation, mais également la capacité de juger l'opportunité de garder ou non un objet.

- **La dépollution** consiste à extraire d'un objet ou d'un appareil, les substances, préparations et composants susceptibles d'entraîner une pollution (eau, air, sol) en cas de relargage sans contrôle dans les milieux naturels. La dépollution concerne notamment les déchets et des réglementations spécifiques existent concernant cette activité.
- **Le démantèlement** consiste à démonter un objet ou un appareil pour récupérer les différents constituants et les orienter vers les filières adaptées (réemploi, valorisation de la matière, élimination).
- **Le reconditionnement** consiste, quant à lui, à remettre en état les objets ou appareils dans le but de leur donner une seconde vie.
- **La valorisation de la matière** est un des traitements possibles des déchets. Il s'agit d'exploiter les matériaux constitutifs des déchets collectés après tri pour les réintroduire dans le cycle des matières premières et dans le but de refaire des produits manufacturés.
- Parmi les objets collectés, il y a toujours des objets non valorisables. Les structures du réemploi doivent s'assurer de leur **élimination**.

**A noter :** **Les réglementations** pour chacune de ces activités peuvent être plus ou moins strictes (selon la dangerosité des produits par exemple). Il convient d'être conscient des contraintes matérielles et réglementaires qu'elles induisent. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le [Guide pratique sur le réemploi solidaire](#) de l'Ademe.

## L'ACTIVITE DE VENTE

La vente, dans le cadre du réemploi, est l'aboutissement d'un ensemble d'étapes qui peuvent être assurées ou non par la structure : collecte, transport, tri et diagnostic, démantèlement éventuel, dépollution le cas échéant ou reconditionnement. **C'est cette activité qui va permettre à la structure d'équilibrer son modèle économique.**

La vente peut concerner les produits reconditionnés, mais également les matières brutes ou encore les produits dits « de qualité supérieure ».

Le porteur de projet pourra définir si l'activité de vente poursuit également une finalité sociale, ce qui impliquera que les produits soient accessibles à des personnes à faible revenu.

Dans le cas contraire, les produits pourront atteindre des prix plus élevés. C'est parfois le cas des biens issus des projets qui associent réemploi et design (comme la [Réserve des Arts](#) ou [Api'Up](#))

Il est important de définir les modalités de vente les plus adaptées (vente en boutique ou par internet) et les lieux de vente les plus pertinents (dans l'espace de la structure, dans des boutiques spécialisées, etc.).

## L'ACTIVITE DE SENSIBILISATION

Un projet de réemploi est l'occasion idéale pour mettre en place une démarche d'éducation à l'environnement et à la gestion des déchets, notamment auprès des jeunes. La sensibilisation peut prendre la forme de prestations (formations, ateliers, visites sur site, etc.) auprès du Conseil général, d'écoles, de centres de loisirs, etc.

## 4 Construire le modèle économique

Le modèle économique est une **représentation synthétique de la manière dont l'entreprise sociale crée de la valeur**. La structure de revenus (c'est-à-dire la manière dont la structure gagne de l'argent) constitue une partie importante de la réflexion liée au modèle économique. Cependant le modèle économique englobe plus largement l'offre, les activités clés de la structure, ainsi que l'impact positif (social et/ou environnemental) qu'elle cherche à générer. A titre d'exemple, voici trois modèles simplifiés d'entreprise sociale dans le réemploi.

## LES ATELIERS DU BOCAGE

L'association a été créée en 1992 pour répondre à la forte hausse du nombre de demandeurs d'emplois. Elle appartient à la branche Economie Solidaire et Insertion d'Emmaüs France. L'association intervient dans les secteurs de la collecte et du tri de consommables bureautiques, le recyclage et le réemploi de matériels informatiques et téléphoniques, la fabrication et le recyclage de palettes en bois, la collecte des déchets d'emballages et l'entretien des espaces verts.



Activités clés			Impact positif	
Offre	Public cible	Prix	Impact social	Impact environnemental
<b>Collecte et traitement</b> des déchets bureautiques et informatiques	Entreprises	Contrats de prestations variables	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès à un emploi d'insertion pour des personnes exclues du marché du travail</li> <li>Accès à un emploi pérenne pour des personnes en situation de handicap</li> <li>Développement de l'usage des technologies informatiques dans les associations</li> </ul>	Réduction, réutilisation et tri des déchets électriques et électroniques
<b>Collecte et traitement</b> des déchets ménagers	Collectivités	Contrats de prestations variables		
<b>Vente</b> des produits remis en état (boutique et internet)	Tout client particulier	Variable selon produit (en moyenne, 30% moins cher)		
Structure de revenus				
Revenus	Charges	Capitaux		
<ul style="list-style-type: none"> <li>90% essentiellement issus de l'activité : collecte via des contrats de prestations de service et vente des produits revalorisés</li> <li>10% sont des aides au postes pour les salariés en insertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charges importantes liées au mode de collecte</li> <li>Salaires financés en partie par des aides au poste</li> </ul>	NC		
Equilibre économique				
Équilibre économique mais peu de fonds propres				

## JURATRI

Juratri a été créé en 1993, initialement sous statut SARL, avec pour objet d'associer le secteur associatif et le secteur économique. L'association mère (ALCG) et trois partenaires privés (SITA SUEZ, VEOLIA et CFF ESKA) lancent un projet de gestion de déchèteries auquel ils associent un processus d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion. Juratri est la première entreprise d'insertion française constituée dans le secteur industriel. Juratri est aujourd'hui une SCOP qui emploie plus de 130 personnes, dont la moitié en contrat d'insertion.



Activités clés			Impact positif	
Offre	Public cible	Prix	Impact social	Impact environnemental
<b>Collecte, tri et démantèlement</b> d'emballages ménagers et déchets industriels banals	Collectivités	Fixés via appels d'offre	Accès à l'emploi pour des personnes en insertion professionnelle Dynamisation du bassin économique	Réduction, réutilisation et tri des déchets électriques et électroniques, des déchets industriels et des déchets ménagers recyclables
<b>Collecte et démantèlement</b> de DEEE	Eco-organismes (ERP et Eco-Systèmes)	Fixés via appels d'offre		
Structure de revenus				
Revenus	Charges	Capitaux		
<ul style="list-style-type: none"> <li>35% liés aux contrats de sous-traitance du tri des déchets ménagers</li> <li>5% liés aux déchets industriels banals</li> <li>60% liés aux DEEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coûts salariaux financés en partie par des aides au poste</li> <li>7,5% de la masse salariale consacrée à la formation</li> </ul>	Investissements dans les bâtiments, machines et matériels de production		
Equilibre économique				
Équilibre économique atteint				

## LEMON TRI

Lemon Tri, entreprise créée en 2011, fait le constat qu'en dehors des foyers le taux d'emballages collectés est plus faible et les personnes trient moins. Lemon Tri met donc au point des machines de tri innovantes destinées aux entreprises, aux écoles, aux associations et aux collectivités locales afin de récupérer les déchets « boisson ».



Activités clés			Impact positif	
Offre	Public cible	Prix	Impact social	Impact environnemental
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Collecte</b> : Service « clé en main » pour inciter les salariés au tri sélectif, comprenant une machine automatisant le tri et des prestations d'installation, d'entretien, d'animation, etc.</li> <li>• <b>Revente des déchets</b> à des partenaires pour la valorisation matière/recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises</li> <li>• Ecoles et universités</li> <li>• Collectivités</li> <li>• Associations</li> </ul>	De 250 à 350€ HT/mois selon la taille de la machine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et sensibilisation à l'importance du tri</li> <li>• Sensibilisation à l'achat responsable</li> <li>• Soutien financier à des associations de solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupération et recyclage des déchets « boissons » en entreprise</li> <li>• Incitation au tri sélectif « hors foyer »</li> <li>• Compensation carbone pour tous les trajets de collecte</li> </ul>
Structure de revenus				
Revenus	Charges	Capitaux		
Revenus tirés de la location de la machine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de transport des déchets couverts par leur vente à des entreprises de recyclage</li> <li>• Charges salariales</li> </ul>	Investissements de départ en R&D pour la conception de la machine de tri sélectif automatisé.		
<b>Equilibre économique</b>				
Équilibre atteint				

## Pour aller plus loin

- ADEME, « [Panorama de la deuxième vie des produits en France](#) », 2014
- ADEME, « [Panorama de la deuxième vie des produits en France](#) », 2010
- ADEME, « [Guide pratique sur le réemploi solidaire](#) », 2004
- [Réseau des ressourceries](#)